

Bonjour,
Afin de faciliter les échanges et les interactions merci de vous renommer comme suit :

NOM PRÉNOM – COMMUNE

Numéro d'assistance en cas de difficultés de connexion :

04.74.45.10.00



SIEA.VOTEBOX.LIVE

Assemblée Générale

Vendredi 29 novembre 2024



SIEA.VOTEBOX.LIVE

Procédure de vote



SIEA.VOTEBOX.LIVE

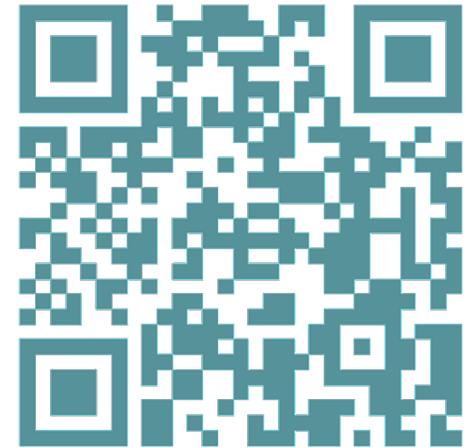


VOTEBOX EST UN LOGICIEL DE VOTE ÉLECTRONIQUE ACCESSIBLE SANS TÉLÉCHARGEMENT

Vous pouvez voter :

- soit par smartphone ou tablette en scannant le QR code ci-contre
- soit de votre ordinateur en ouvrant une page du navigateur web et en saisissant l'URL suivante : siea.votebox.live dans la barre d'adresse (Chrome, Firefox, Edge ou Safari) ou dans la barre de recherche Google.

(NB : Dans le cas où vous seriez à distance, vous aurez la page web Bluejeans ou Youtube pour visionner la séance et la page Votebox pour voter)



SIEA.VOTEBOX.LIVE

Numéro d'assistance en cas de difficultés de connexion : [04.74.45.10.00](tel:04.74.45.10.00)



REJOINDRE LA SÉANCE ET IDENTIFIEZ-VOUS

Avant la séance, vous avez reçu par mail et par sms votre code personnel :



Vous arrivez sur la page pour saisir votre code personnel.

Saisissez votre code personnel reçu par mail et sms: vérifiez dans les spams, courriers indésirables

Il s'agit d'un identifiant composé de 6 chiffres.



Une fois identifié, vous arrivez sur l'espace de vote. Un message d'attente est affiché entre les votes ainsi qu'un bouton pour actualiser la page si besoin.

Une fois connecté, laissez cette page ouverte, elle se mettra automatiquement à jour lors des votes.

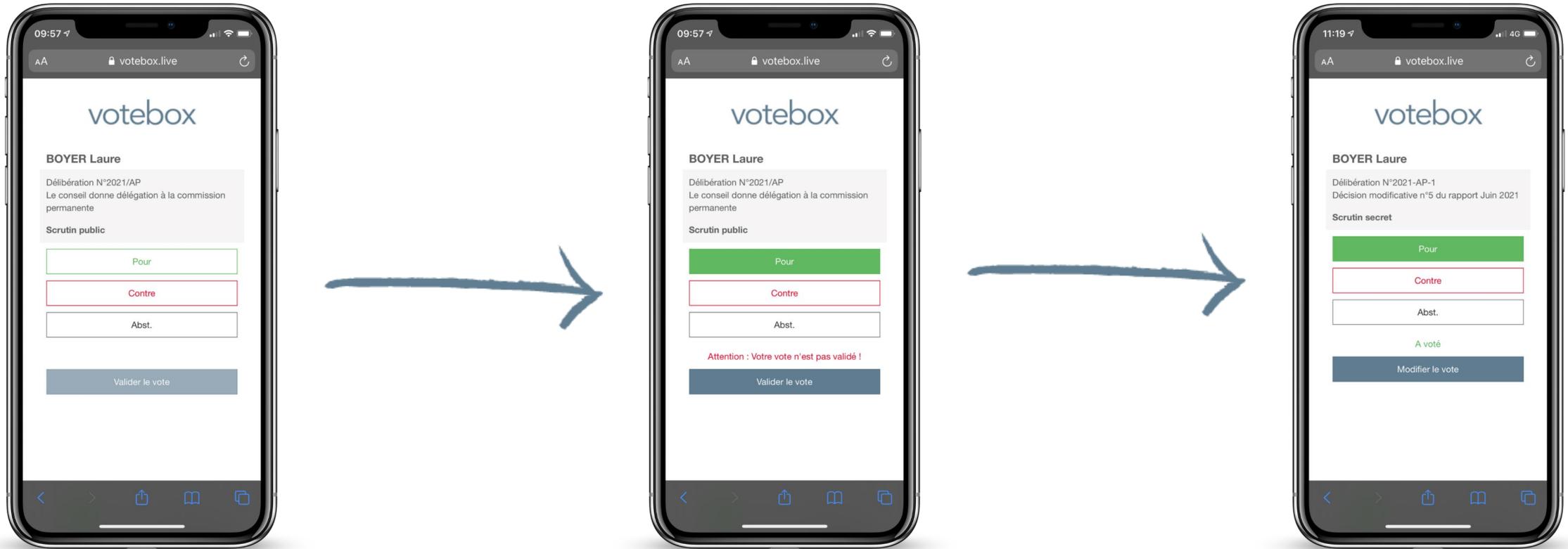
Numéro d'assistance en cas de difficultés de connexion : [04.74.45.10.00](tel:04.74.45.10.00)



VOTE DE DÉLIBÉRATION – SANS PROCURATION

Au moment du vote, l'écran de vote de la délibération en cours s'affichera automatiquement. L'intitulé du vote sera clairement mentionné.

Afin de valider votre vote et qu'il soit enregistré dans le système, vous devez appuyer sur le bouton « Valider le vote » positionné au bas de l'écran. La validation du vote se matérialise par « A voté » affiché au-dessus du bouton de validation.



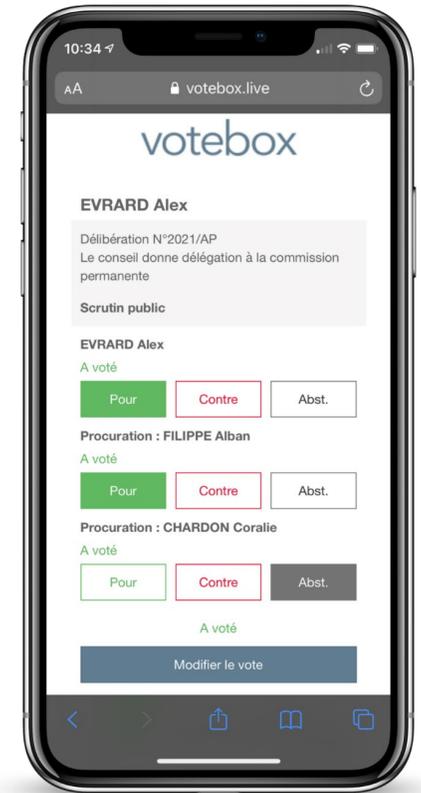
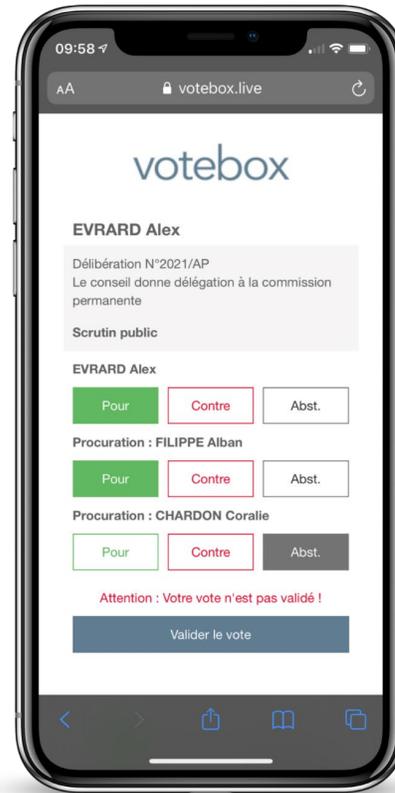
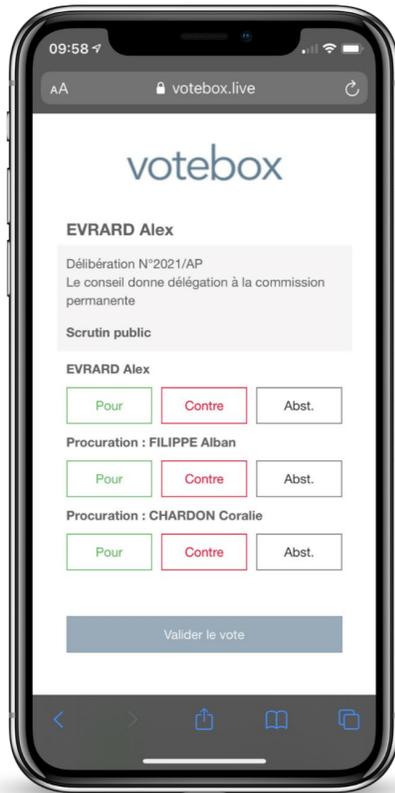
Numéro d'assistance en cas de difficultés de connexion : [04.74.45.10.00](tel:04.74.45.10.00)



VOTE DE DÉLIBÉRATION – AVEC PROCURATION

Au moment du vote, vous pouvez voter en votre nom et pour le pouvoir reçu.

Afin de valider vos votes et qu'ils soient enregistrés dans le système, vous devez appuyer sur le bouton « Valider le vote » positionné au bas de l'écran. La validation des votes se matérialise par « A voté » affiché au-dessus du bouton de validation.



Numéro d'assistance en cas de difficultés de connexion : [04.74.45.10.00](tel:04.74.45.10.00)



COMMENT VOTER POUR UNE DÉLIBÉRATION ?



- 1 Pour
- 2 Contre
- 3 Abstention
- 4 Ne prend pas part au vote

Puis, pour valider

OK

Pour corriger



L'affichage "OK" confirme la prise en compte du vote



COMMENT VOTER POUR UNE ÉLECTION UNINOMINALE ?



Tapez le numéro correspondant au candidat pour lequel vous souhaitez voter

Ou **777** pour vote Blanc

Ou **999** pour vote Abstention

Puis, pour valider **OK**

Pour corriger 

L'affichage "OK" confirme la prise en compte du vote



MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT WALTER MARTIN



✓ **Actualités**

- Fibre
- Achats d'énergie
- IRVE
- Rénovation du parc d'éclairage public
- Organisation des marchés de travaux au service des communes

✓ **Procès-Verbaux**

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 23 mars 2024

Approbation du procès-verbal du comité syndical exceptionnel du 26 juin 2024

✓ **Actes**

RAPPORT n°1 – Compte-rendu des actes effectués

✓ **Communication Électronique**

RAPPORT n°2 – ResoLiain – Modifications tarifaires des offres fibres Passives FTTE de la Régie dans le cadre du projet Li@in

✓ **Personnel**

RAPPORT n°3 – Création d'un emploi fonctionnel de Directeur(trice) Général(e) et attribution de la prime de responsabilité

RAPPORT n°4 – Suppression du poste de Chargé(e) de direction

✓ **Finances**

RAPPORT n°5 – Ouverture des crédits par anticipation au vote du BP 2025

RAPPORT n°6 – DM1 (budget principal, budgets annexes communication électronique et régie Reso Li@in)

✓ **Régie Service Energie**

RAPPORT n°7 – Projet de passage en SEML de RSE

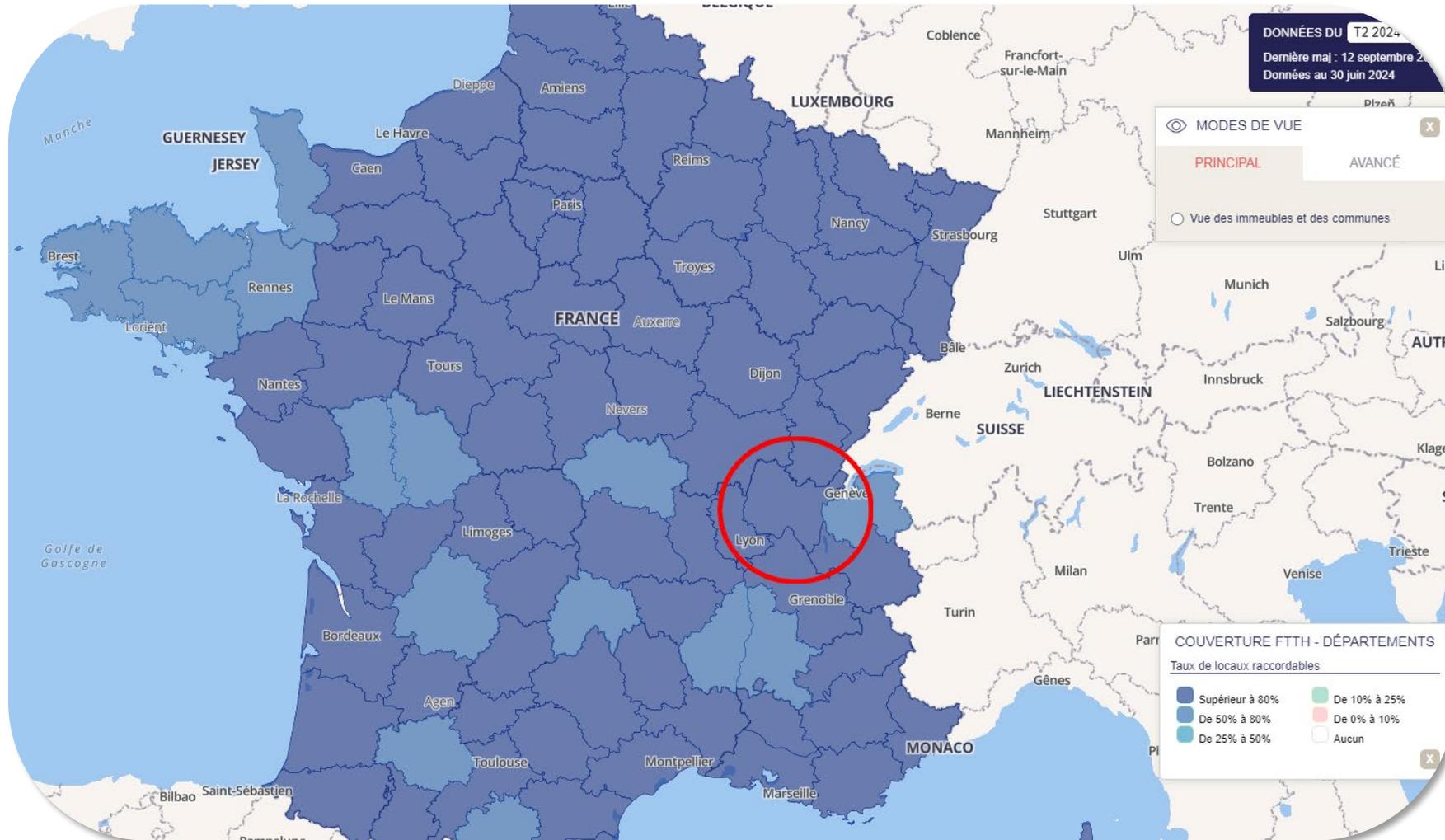
✓ **Questions diverses**

Actualités

Communication électronique



Retrouvez le replay du webinaire « La fibre optique dans l'Ain » de novembre 2024 !





ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LIGNES AU 20/11/2024

Retrouvez le replay du webinaire « La fibre optique dans l'Ain » de novembre 2024 !

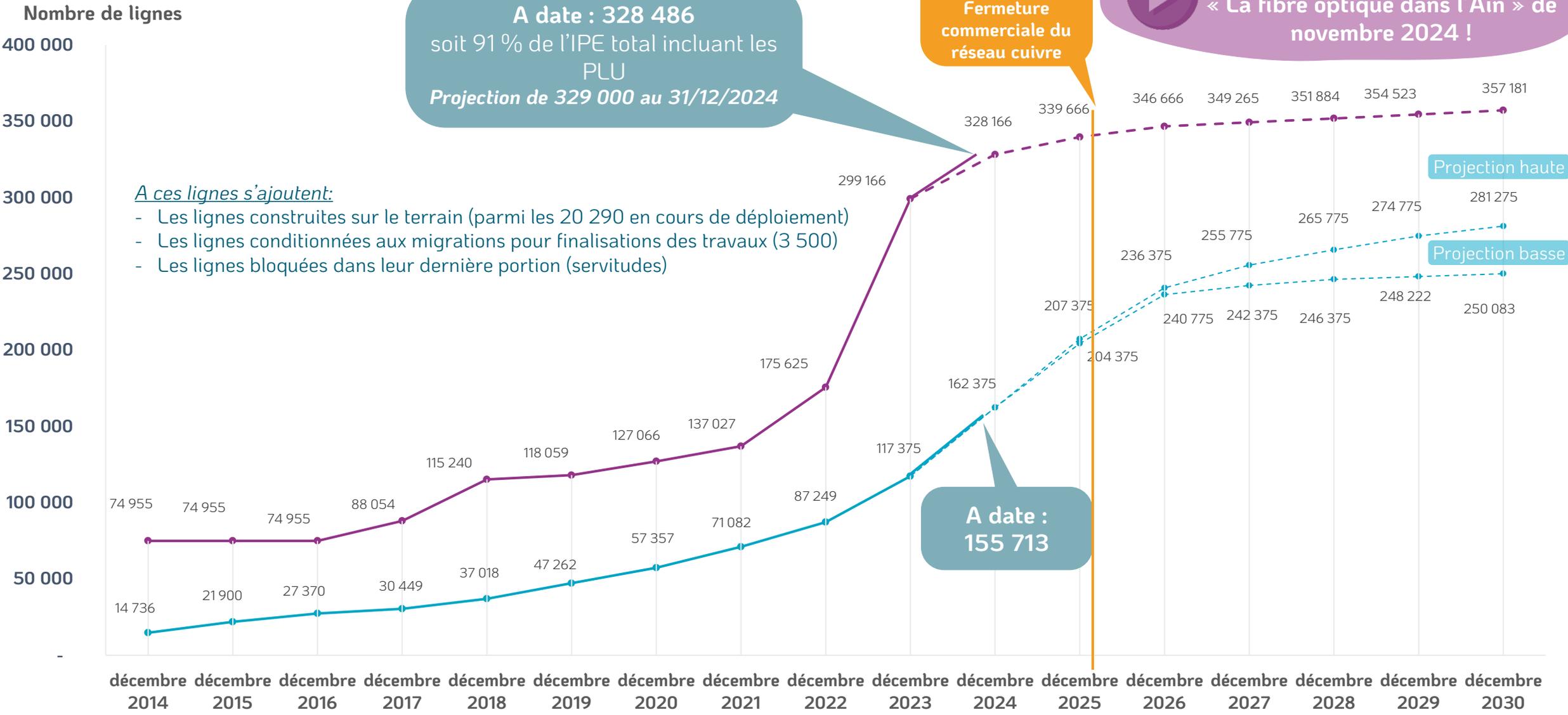
A date : 328 486
soit 91 % de l'IPE total incluant les PLU
Projection de 329 000 au 31/12/2024

Janvier 2026 : Fermeture commerciale du réseau cuivre

A date : 155 713

A ces lignes s'ajoutent:

- Les lignes construites sur le terrain (parmi les 20 290 en cours de déploiement)
- Les lignes conditionnées aux migrations pour finalisations des travaux (3 500)
- Les lignes bloquées dans leur dernière portion (servitudes)



— Lignes déployées et raccordables à la demande — Nombre d'abonnés

Achats d'énergie



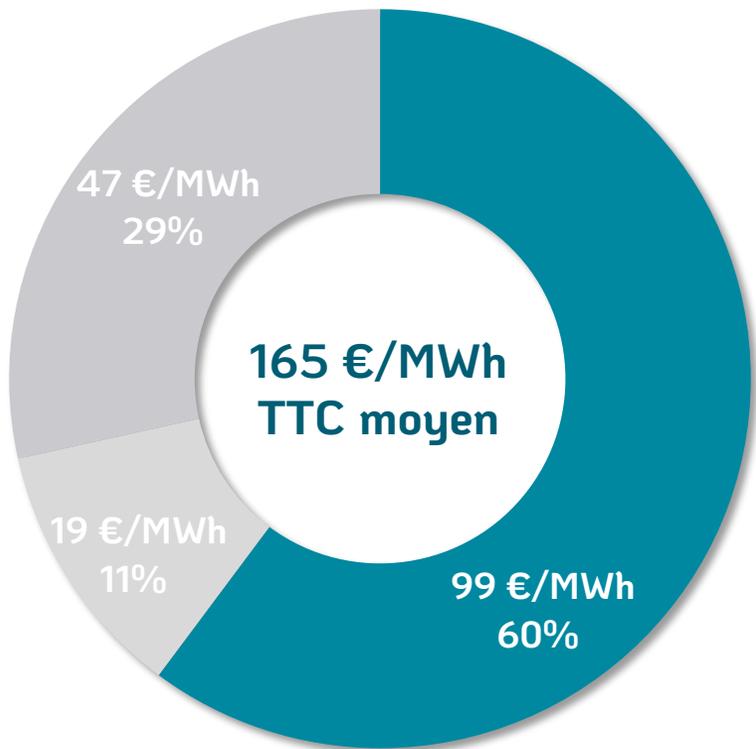


PRÉVISIONS SUR LE COÛT DU GAZ EN 2025

Première tendance qui sera affinée pour le webinaire de décembre

 **Webinaire énergie**
Mardi 10 décembre
18h00

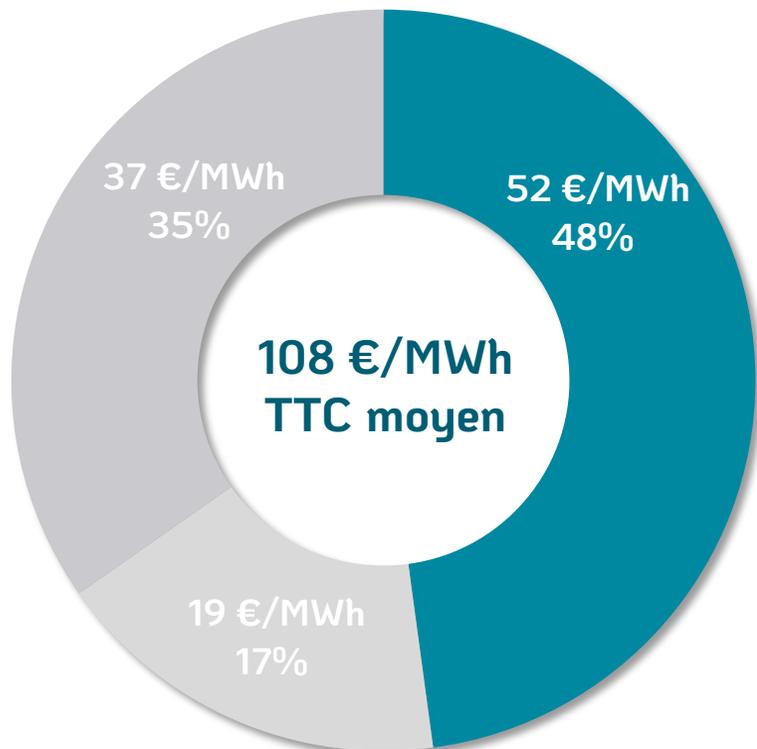
2024



■ Achats SIEA ■ Acheminement ■ Toutes Taxes

Fournisseur : TOTAL ÉNERGIES

2025



■ Achats SIEA ■ Acheminement ■ Toutes Taxes

Fournisseur : ENGIE

- **48%** sur les achats du SIEA
Soit une **baisse estimative de 35%** sur la facture TTC



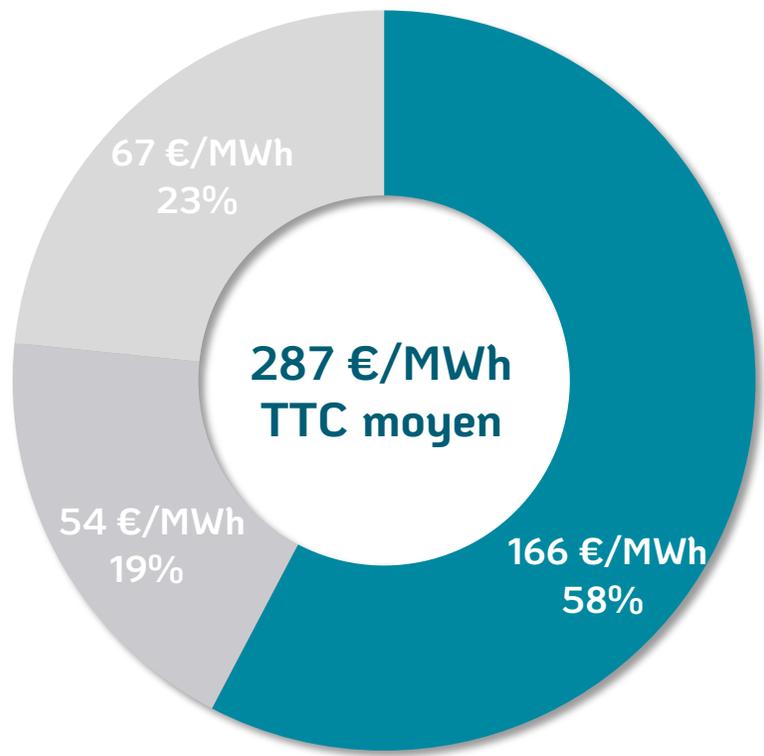


PRÉVISIONS SUR LE COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ EN 2025

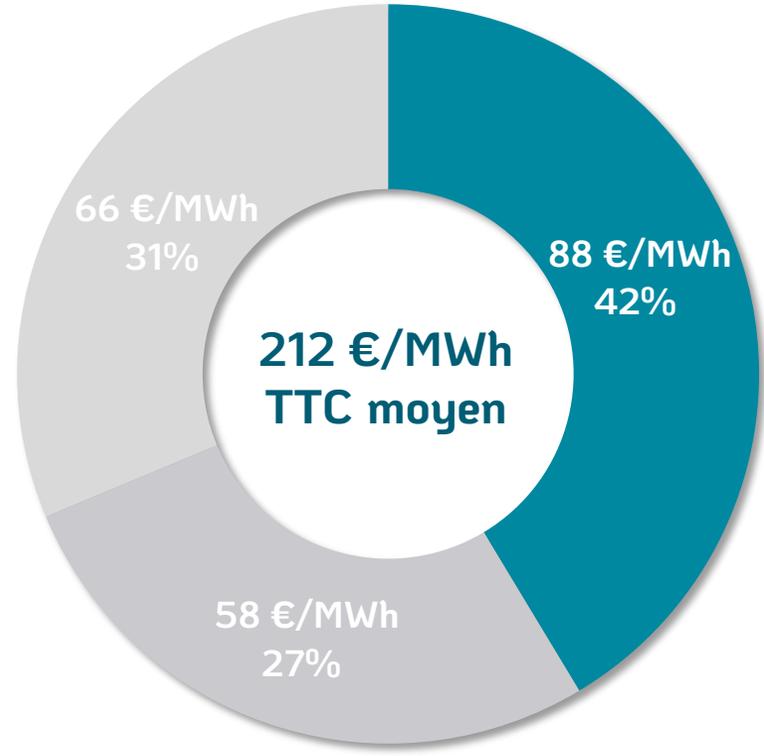
Première tendance qui sera affinée pour le webinaire de décembre

 **Webinaire énergie**
Mardi 10 décembre
18h00

2024



2025



- **47%** sur les achats du SIEA
Soit une **baisse estimative de 26%** sur la facture TTC



Scénario PLF 2025
234€ TTC/MWh
- 18 %

■ Achats SIEA ■ Acheminement ■ Toutes Taxes

■ Achats SIEA ■ Acheminement ■ Toutes Taxes

Fournisseur : EDF (Lot 1 et 2)

Fournisseurs : Octopus (Lot 1) / EDF (Lot 2)

IRVE

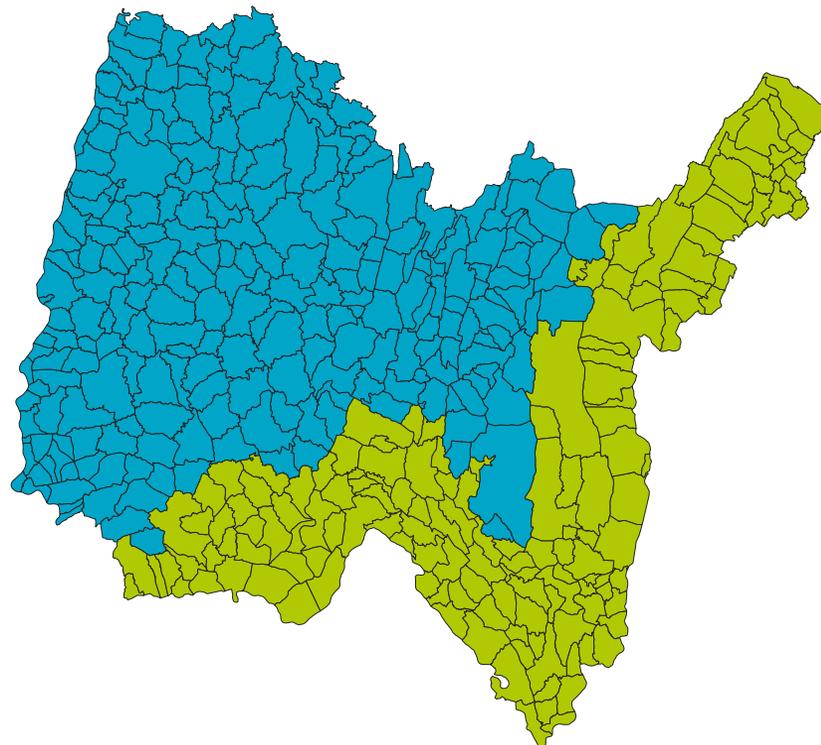


GROUPEMENT DE COMMANDES ET MARCHÉ PUBLIC

- L'accord-cadre à bons de commandes a été notifié le 13 novembre 2024.
- Le premier marché subséquent a été notifié le 18 novembre 2024 avec 175 membres.
- Les **prix des bornes** sont **conformes** aux estimations réalisées.
- Les **coûts de fonctionnement** sont **plus faibles** que les estimations réalisées (<1000€/an).

Lot 1 Nord-Ouest

Groupement Serpollet
/ Ensio / Sarese



Lot 2 Sud-Est

Resonance

=> Les communes adhérentes au groupement peuvent désormais passer commande



COMMENT COMMANDER ?

- Prenez rendez-vous avec l'entreprise titulaire de votre lot en leur transmettant les informations suivantes :
 - Nom du membre (commune, établissement public...)
 - Contact du membre (nom, mail et numéro de téléphone du responsable technique)
 - Lieu concerné par l'installation ou la reprise (adresse précise)
 - Délais d'exécution souhaité
 - Autres : besoins ou configurations spécifiques, plans...
- L'entreprise réalise une visite sur site lui permettant d'établir un devis sous 7 jours sur la base du Bordereau de Prix Unitaires (documents contractuels joints en annexes).
- Si le devis, les délais de réalisation et la date de début de travaux vous conviennent : Signez le devis ! Il vaudra ainsi bon de commande.

➤ **Un mail récapitulatif vous sera adressé tout début décembre**



PRÉCISIONS QUANT A LA 1ÈRE BORNE SUBVENTIONNÉE PAR LE SIEA

- Nécessité de prévoir l'investissement de la première borne à votre budget 2025 car le versement du fonds de concours du SIEA est réalisé sur facture.

POINT SUR LE SCHÉMA DIRECTEUR IRVE

- Les services de la Préfecture et de la DDT de l'Ain préparent un arrêté pour la fin de l'année 2024 validant le SDRIVE. Celui-ci permettra **aux communes ayant délibéré sur le SDIRVE** de bénéficier de la **réfaction à 75%** sur les coûts de raccordement au réseau électrique.

*Si votre commune souhaite être inscrite sur la liste de cet arrêté de la préfecture, il faut renvoyer au SIEA la délibération et la convention sur la prestation de service du SDIRVE **au plus tard pour le 9 décembre 2024** sachant que des validations groupées ultérieures seront bien entendu possibles en 2025.*

Éclairage public





AVANCEMENT DU PROGRAMME DE RÉNOVATION

Sur les **18 000** points lumineux prévus sur la première année de programme avec la Banque des Territoires, **17 815** ont été engagés dont **8 301** terminés ou en cours de travaux.

LES COÛTS DE LA RÉNOVATION

Les premiers dossiers de rénovation **lancés sur le nouveau marché d'éclairage public** montrent des couts moins importants que sur les estimations sommaires transmises en 2023.

	Solution	Études sommaires 2023		Études détaillées nouveau Marché	
		Montant Travaux TTC	Montant Reste à charge commune	Montant Travaux TTC	Montant Reste à charge commune
Exemple pour communes rurales	Mixte	189 284,40 €	124 196,00 €	166 800,00 €	92 776,00 €
	Mixte	134 146,00 €	89 449,00 €	76 000,00 €	40 109,00 €
	Mixte	33 945,00 €	23 985,00 €	19 800,00 €	9 118,00 €
	Mixte	164 888,00 €	112 220,00 €	200 100,00 €	79 390,00 €
	Mixte	18 697,00 €	13 068,00 €	9 300,00 €	5 212,00 €
	Intégral	108 555,00 €	69 886,00 €	51 200,00 €	26 697,00 €
	Intégral	256 215,00 €	160 018,00 €	104 200,00 €	63 683,00 €
	Intégral	33 948,00 €	17 399,00 €	18 500,00 €	6 315,00 €
	Intégral	484 426,00 €	277 227,00 €	233 400,00 €	107 227,00 €
	Intégral	75 700,00 €	47 544,00 €	22 500,00 €	16 247,00 €

Organisation des marchés travaux



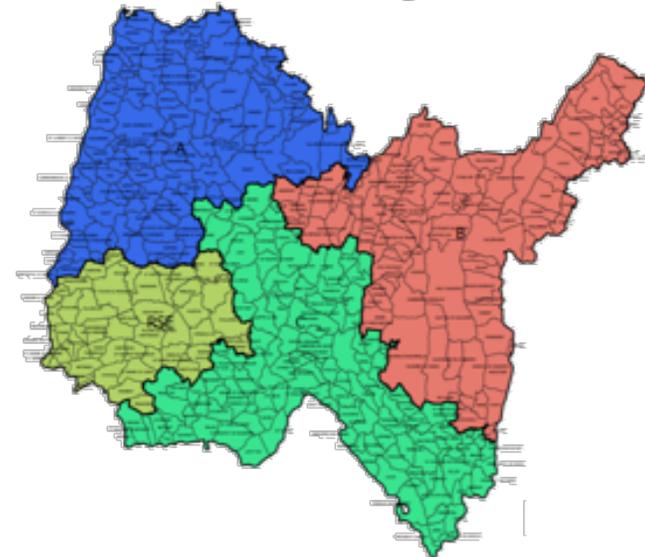
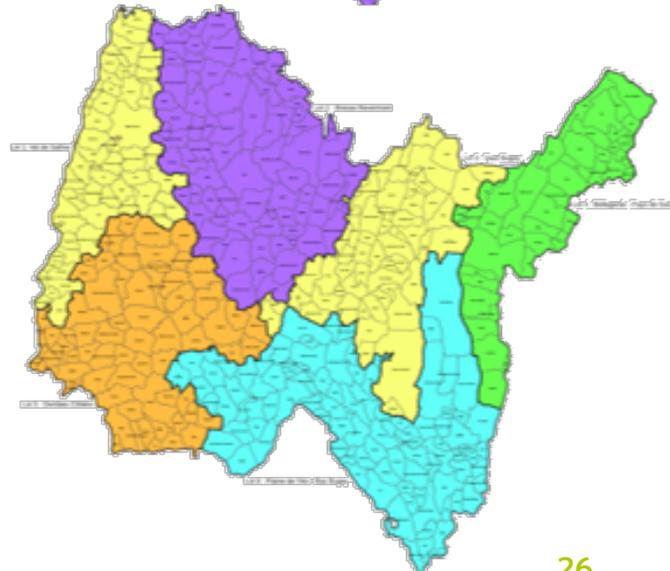
ÉLECTRIFICATION RURALE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

ENTREPRISES



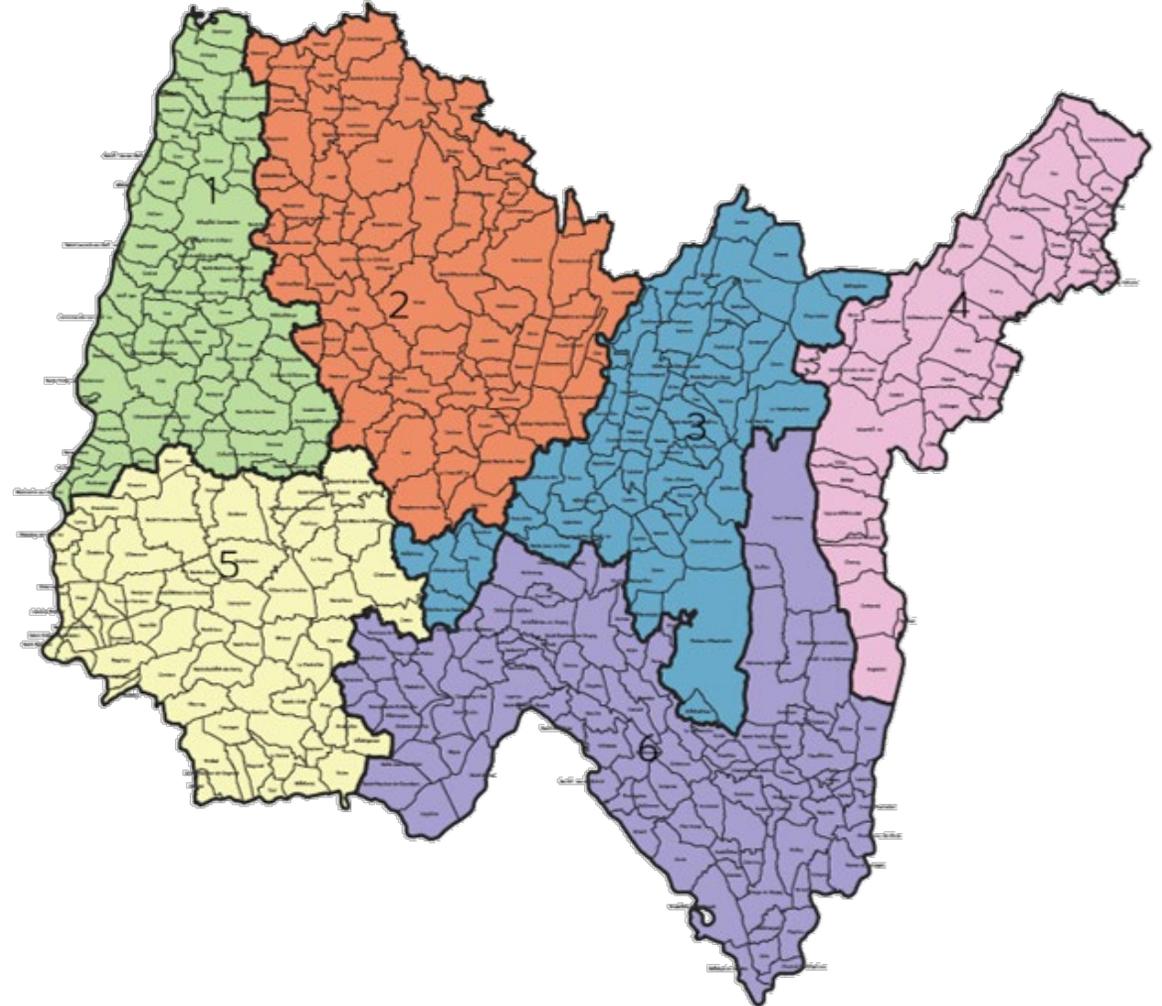
MOES





- Homogénéisation des contours de lots entre marchés
- Un maître d'œuvre unique par lot pour l'électrification et éclairage
- Un(e) responsable territorial(e) comme interlocuteur(rice) privilégié(e) toute compétence confondue
- Un(e) expert(e) métier par compétence pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets

MARCHÉS TRAVAUX 2025-2028



APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2024



SIEA.VOTEBOX.LIVE

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 26 JUIN 2024



SIEA.VOTEBOX.LIVE

RAPPORT N°1 – COMPTE-RENDU DES ACTES EFFECTUÉS

Marchés – Consultations – Avenants :

DP2024-015 2017.044

Avenant n°1 à l'accord-cadre relatif à la mise en œuvre des équipements actifs pour le réseau fibre optique Li@in compatible avec une technologie Radio Fréquence – Têtes de réseau Sandrans / Béon / Bourg-en-Bresse (contrat n°2017.044)

Avenant de transfert pour substituer COMMSCOPE UK Limited à ARRIS Global Ltd.

Sans incidence financière

DP2024-017 20018A01 à 4

Avenant n°1 aux accords-cadres n°20018A01 à 4 (4 lots) de fourniture, acheminement d'électricité et services associés

Avenant de transfert pour substituer l'attributaire PLÜM ENERGIE à OCTOPUS ENERGY

Sans incidence financière

DP2024-018 24002A01 à 24002A06

Signature des accords-cadres relatifs à la maintenance et aux travaux d'éclairage public n°24002A01 (Lot 1), n°24002A02 (Lot 2), n°24002A03 (Lot 3), n°24002A04 (Lot 4), n°24002A05 (Lot 5) et n°24002A06 (Lot 6)

Par période et pour chaque lot (4 x 1 an) :

Pas de MINI et MAXI de 4 000 000 € HT

RAPPORT N°1 – COMPTE-RENDU DES ACTES EFFECTUÉS

Marchés – Consultations – Avenants :

DP2024-019

24002A04

20008A04

20006A04

2016-017

Passation d'un avenant aux contrats n°24002A04, n°20008A04, n°20006A04 et 2016-017 concernant la modification des coordonnées bancaires de BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES

Sans incidence financière

DP2024-020

24004A01 et 2

Signature de l'accord-cadre pour la Maintenance Telecom du Réseau Liain n°24004A01 (Lot 1 - Telecom) et déclaration sans suite de l'accord-cadre pour la Maintenance CVC du Réseau Liain n°24004A02 (Lot 2)

DP2024-021

24013A01 et 2

Signature des accords-cadres pour le déploiement d'un réseau d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) sur le territoire du département de l'Ain n°24013A01 (Lot 1) et n°24013A02 (Lot 2)

Lot n°1 et 2 :

Minimum HT : Sans

Maximum HT : 8 000 000 € (x4 sur la durée totale)

RAPPORT N°1 – COMPTE-RENDU DES ACTES EFFECTUÉS

Comptabilité :

AI2024C201

Emprunt de 15 000 000 € auprès de la caisse d'épargne Rhône-Alpes
Durée d'amortissement 25 ans – Taux d'intérêt taux fixe de 3.80%

AI2024C202

Emprunt de 5 000 000 € auprès de la caisse d'épargne Rhône-Alpes
Durée d'amortissement 25 ans – Taux d'intérêt taux fixe de 3.81%

AI 2021C203

Renouvellement ligne de trésorerie auprès de la banque postale.
Pour un montant maximum de 8 000 000 €.
Durée : 364 jours – Taux fixe 4.41%

AR2024C213

Emprunt de 20 000 000 € auprès de la Banque Postale
Durée d'amortissement 25 ans et 1 mois – Taux d'intérêt taux fixe de 3.52%

AR2024C215

Nomination d'un régisseur d'avance

AR2024C216

Clôture de la régie d'avance

RAPPORT N°1 – COMPTE-RENDU DES ACTES EFFECTUÉS

Comptabilité :

AR2024C218

Virement de crédits - budget annexe Communication Électronique 2024

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 23 article 2315 Travaux construction réseau fibre	- 80 000,00 €
Chapitre 204 article 2041482 Subventions de participation aux communes / travaux (coordination) d'Électrification Rurale	+ 80 000,00 €

RAPPORT N°1 – COMPTE-RENDU DES ACTES EFFECTUÉS

Systeme d'information Géographique :

AI2024S0001

- Arrêté de subvention cimetièrre commune de Colomieu

AI2024S0002

- Arrêté de subvention cimetièrre commune de Mézériat

AI2024S0003

- Arrêté de subvention cimetièrre commune de Valeins

AI2024S0004

- Arrêté de subvention eau potable commune de Marchamp

- **Convention PCRS Commune de Ferney Voltaire**
- **Convention PCRS Commune d'Oncieu**
- **Convention PCRS Commune de St Rambert en Bugey**
- **Convention PCRS Commune de Prévessin-Moëns**
- **Avenant n°1 à la convention de mise en œuvre d'un partenariat technique et financier pour la consultation et le maintien d'un fond de plan très grande échelle sur le Département de l'Ain.**

RAPPORT N°1 – COMPTE-RENDU DES ACTES EFFECTUÉS

Le Bureau, quant à lui, à :

SEM LÉA

- Approuvé la prise de participation de la SEM LÉA dans la SAS VALSERHONE CHALEUR à hauteur de 15% du capital social, soit une prise de participation à hauteur de 60 000 €.
- Approuvé la prise de participation de la SEM LÉA dans la SAS GRAND BOURG ENERGIES à hauteur de 50% du capital social, soit une prise de participation à hauteur de 500 €.
- Décidé, à sa demande, de relever de ses fonctions de représentant au sein du CA de la SEM LÉA Monsieur Vincent SCATOLLIN et de désigner comme représentants du SIEA au sein du CA de la SEM LÉA :
 - Monsieur Stéphane MARTINAND
 - Monsieur Alexis MORAND

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- validé le projet de convention partenariale La nuit est belle jointe à la délibération définissant les conditions du partenariat,



RAPPORT N°1 – COMPTE-RENDU DES ACTES EFFECTUÉS

Divers-Concessions

- Accepté le principe de procédure de restitution de terrain du domaine concédé d'ENEDIS au SIEA, quand le terrain n'a plus lieu de recevoir des ouvrages électriques, sous réserve de l'étude des titres de propriété et du retour favorable d'ENEDIS, pour les communes de d'OYONNAX – Parcelle cadastrée AH305 et SAMOGNAT – Parcelle cadastrée D390 ;

Personnel

- Décidé, de retenir à compter du 1er janvier 2025, la procédure la procédure de labellisation pour le risque prévoyance et de verser un montant de participation à hauteur de 50% de la cotisation dans la limite de 30€ par mois aux agents de droit public,
- Décidé d'accepter la proposition de l'offre retenue par le Centre de Gestion de l'Ain dans le cadre de la consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires par l'intermédiaire du courtier WTW, assureur CNP ASSURANCES, pour une durée de 4 ans à partir du 1er janvier 2025

**DONNE
ACTE**

Communication Électronique



RAPPORT N°2 – RÉSOLIAIN – MODIFICATIONS TARIFAIRES DES OFFRES FIBRES PASSIVES FTTE DE LA RÉGIE DANS LE CADRE DU PROJET LI@IN

L'Arcep a adopté le 8 décembre 2020 la décision N 2020_1432 précisant les modalités de l'accès aux lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique. Cette décision introduit notamment des obligations de faire droit aux demandes d'accès à des offres fibres avec qualité de service renforcée, sur les réseaux FTTH.

A ce titre, le SIEA propose depuis novembre 2021 une offre FTTE (Fiber To The Enterprise) adossée à une GTR 4 Heures Ouvrés (HO) ou 4 Heures Non Ouvrés (HNO) pour des interventions 24h/24, 7j/7. Un lien FTTE est livré au PM ou au PRDM (lieu d'hébergement des équipements opérateurs dans les Shelters du SIEA ou dans les NRA de Orange).

Contexte :

Orange nous manifeste son intérêt de commander des offres FTTE pour ses clients professionnels mais remonte que les tarifs des offres SIEA FTTE livrées au PM et au PRDM sont trop élevées.

Après consultation, l'Autorité des Télécom (ARCEP) confirme également que les Opérateurs d'infrastructures sont en train de revoir leurs offres FTTE à la baisse pour s'adapter au marché. Les OC proposeront de nouvelles offres en T1 2025.

Réflexion :

Pour déterminer les tarifs compétitifs mais cohérents avec nos coûts réels d'exploitation et cohérents par rapport aux offres fibres activées du SIEA, nous proposons de partir du prix de référence mensuel d'une ligne FTTH livrée au PM (12,52€), de reprendre le coût calculé d'une GTR4H en HO (65€) + le coût moyen d'une fibre de transport jusqu'au PRDM (32€) et en option le surcoût calculé de l'option HNO (+51€) :

Prix de référence de la ligne FTTH livraison PM	12,52 €
Prix de livraison au PRPM prix moyen pour une distance de 8km	32,00 €
Prix GTR4H HO	65,00 €
option GTR 4H HNO	51,00 €



RAPPORT N°2 – RÉSOLIAIN – MODIFICATIONS TARIFAIRES DES OFFRES FIBRES PASSIVES FTTE DE LA RÉGIE DANS LE CADRE DU PROJET LI@IN

Propositions :

- Tarifs de locations mensuelles :

Offres fibres passives FTTE	Tarifs actuels SIEA au 01/11/2024 €HT	Proposition Nouveaux tarifs €HT
Prix de référence de la ligne FTTE GTR 4H HO livraison au PM	79 €	77 €
Prix de référence de la ligne FTTE GTR 4H HO livraison au PRDM (NRO)	146 €	110 €
Tarif supplémentaire pour l'option GTR 4H HNO	51 €	51 €

- Tarifs de Frais d'Accès au Service FAS :

	Tarif actuel SIEA au 01/11/2024 €HT	Proposition Nouveaux tarifs €HT
FAS ligne FTTE livraison au PM	719 €	550 €
FAS ligne FTTE livraison au PRDM	719 €	550 €

Conclusion :

Le SIEA et sa régie Li@in peuvent donc proposer de nouveaux tarifs plus compétitifs pour ses offres FTTE (réduction des tarifs de 2% à 25%) tout en gardant une cohérence avec les offres activées et ses coûts d'exploitation.

Réponses, remarques et décisions du Conseil d'Exploitation de la Régie Liain du 18/11/2024 : Proposition adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'exploitation et fera l'objet d'une délibération à la prochaine AG du SIEA du 29/11/24

VOTE

Personnel



RAPPORT N°3 – CRÉATION D’UN EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR(RICE) GÉNÉRAL(E) ET ATTRIBUTION DE LA PRIME DE RESPONSABILITÉ

- Compte tenu de l’assimilation du SIEA à une commune de plus de 80 000 habitants, il semble opportun de créer un emploi fonctionnel de Directeur(trice) Général(e) à temps complet chargé(e), sous l’autorité du Président, de diriger l’ensemble des services de l’établissement et d’en coordonner l’organisation , à compter du 1er janvier 2025.
- Les emplois fonctionnels sont en principe pourvus par voie de détachement. En l’espèce, il conviendrait de pourvoir cet emploi par un fonctionnaire de catégorie A du cadre d’emplois des administrateurs ou des ingénieurs en chef territoriaux.
- Toutefois, pour les syndicats intercommunaux composés exclusivement de collectivités territoriales ou de groupement de collectivités, dont les compétences, l’importance du budget, et le nombre et la qualification des agents à encadrer permettent de les assimiler à des communes de plus de 40 000 habitants, comme c’est le cas en l’espèce, l’emploi de Directeur(rice) Général(e) pourra également être pourvu par un agent contractuel.
- L’agent détaché ou recruté sur l’emploi de Directeur(rice) Général(e) perçoit la rémunération prévue par le statut de la fonction publique territoriale et la grille indiciaire de l’emploi fonctionnel créé.
- Par ailleurs, les fonctions exercées, les contraintes et le niveau de responsabilité attendu justifient l’octroi d’une prime de responsabilité dont le taux maximal serait fixé à 15% du traitement soumis à retenue pour pension. Le Président déterminera, dans la limite de l’enveloppe globale, le taux individuel applicable à l’agent.
- Avis favorable du comité social territorial en date du 7 novembre 2024.

VOTE



RAPPORT N°4 – SUPPRESSION DU POSTE DE CHARGÉ(E) DE DIRECTION

- Au vu de la création de l'emploi fonctionnel de Directeur(rice) Général(e), il semble opportun de supprimer le poste de Chargé(e) de direction créé en 1996 et renommé en pratique par la suite en poste de Directeur(rice) puis de Directeur(rice) Général(e) des Services.
- Il est précisé que ce poste est aujourd'hui vacant.
- Avis favorable du comité social territorial en date du 7 novembre 2024.

Finances



RAPPORT N°5 – OUVERTURE DES CRÉDITS PAR ANTICIPATION AU VOTE DU BP 2025

Conformément à l'article L1612-1 du CGCT jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, l'exécutif de la collectivité territoriale peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et hors autorisation de programmes.

Ainsi les crédits pouvant être ouverts pour 2025 en investissements avant le vote du budget s'établissent comme suit :

- Budget principal : **2 200 167,82 €;**
- Budget annexe communication électronique **374 834,35 €;**
- Budget annexe ResoLi@in : **235 441,00 €;**
- Budget annexe transition énergétique : **3 750,00 €.**

VOTE



RAPPORT N°6 – DM1 BUDGET PRINCIPAL

- Inscription en autorisation de programme (AP) du financement de la pose de la 1ere borne IRVE.
- Programme de 2,5M€ répartis en 1,5M€ de crédits de paiement pour 2024 et 1M€ pour 2025 (BP 2024 : 2,5M€) → Ajustement du montant de l'emprunt en conséquence.

Sens Section	Chapitre - compte	Libellé	Vote BP	Proposition DM	Budget total après vote DM
Dépenses Investissement	204-2041481	Subventions IRVE	2 500 000,00 €	-1 000 000,00 €	1 500 000,00 €
Recettes Investissement	1641	Emprunt	15 000 000,00 €	-1 000 000,00 €	14 000 000,00 €



RAPPORT N°6 – DM1 BUDGET ANNEXE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

- Ajustement du solde du financement de la région et du montant de la redevance versée par la Régie.
- En conséquence, inscription d'un emprunt de 10M€

Sens Section	Chapitre - compte	Libellé	Vote BP	Proposition DM	Budget total après vote DM
Recettes Investissement	1641	Emprunt	40 000 000,00€	10 000 000,00 €	50 000 000,00 €
Recettes Investissement	1312	Subventions d'équipement Région	8 283 180,00 €	-4 700 000,00 €	3 583 180,00 €
Recettes Investissement	021	Virement de la section de fonctionnement	70 501 190,33 €	-5 300 000,00 €	65 201 190,33 €
Dépenses Fonctionnement	023	Virement à la section d'investissement	70 501 190,33 €	-5 300 000,00 €	65 201 190,33 €
Recettes fonctionnement	70 - 70688	Redevance versée par la Régie Résoliain	34 000 000,00 €	-5 300 000,00 €	28 700 000,00 €



RAPPORT N°6 – DM1 BUDGET ANNEXE RÉGIE RÉSEAU LIAIN

- Ajustement de la redevance versée au budget annexe communication électronique
- Accroissement des dépenses de location de GCBLO et provision concernant une créance
- Coûts supplémentaires maintenance du réseau

Sens Section	Chapitre - compte	Libellé	Vote BP	Proposition DM	Budget total après vote DM
Dépenses fonctionnement	011-6288-RES-FIN	Redevance versée au budget annexe Communication Electronique	34 000 000,00€	-5 300 000,00 €	28 700 000,00 €
Dépenses fonctionnement	011-618-EXP-MRLGBL	Location GCBLO	3 000 000,00 €	2 500 000,00 €	5 500 000,00 €
Dépenses fonctionnement	68-6817-RES-FIN	Dotation aux provisions	0 €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €
Dépenses fonctionnement	011-6156-EXP-MRL-MR	Maintenance réseau Liain - dépannage	5 500 000,00 €	600 000,00 €	6 100 000,00 €
Dépenses fonctionnement	011-6156-EXP-MRL-MR	Maintenance réseau Liain – éléments actifs – support technique	581 400,00€	500 000,00€	1 081 400,00€
Dépenses fonctionnement	67-673-RES-FIN	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00 €	500 000,00 €	501 000,00 €

VOTE



RSE – LA RÉGIE SERVICE ÉNERGIE



**Un établissement Public Local
Industriel et Commercial**



**Créée le 15 mai 1924 par le Syndicat
Intercommunal de St André de Corcy**

**Un statut de Régie à
personnalité morale
et autonomie financière
selon le décret du
23/02/2001**

**Propriété du SIEA depuis
le 1^{er} mars 2008**

**Gouvernée par un
Conseil d'Administration
et un Directeur
nommés par le SIEA**



RSE – LES PRINCIPAUX MÉTIERS

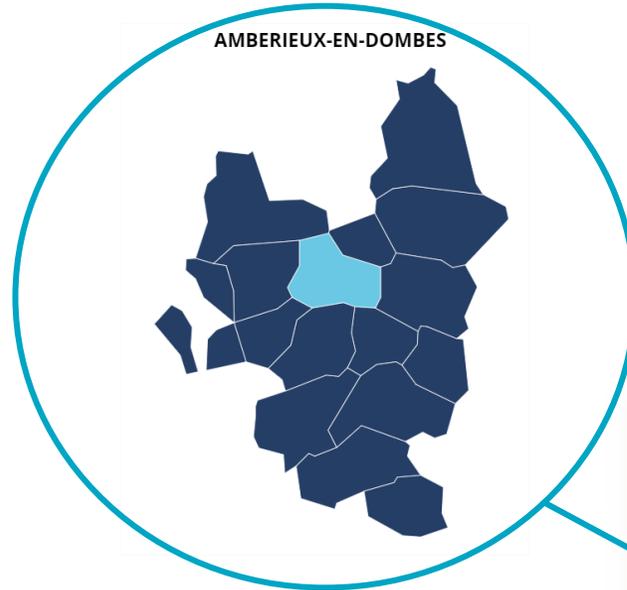


**Fourniture d'électricité,
Gestion de la relation client**

Offres
de
Marché

Offres
en
circuit-court

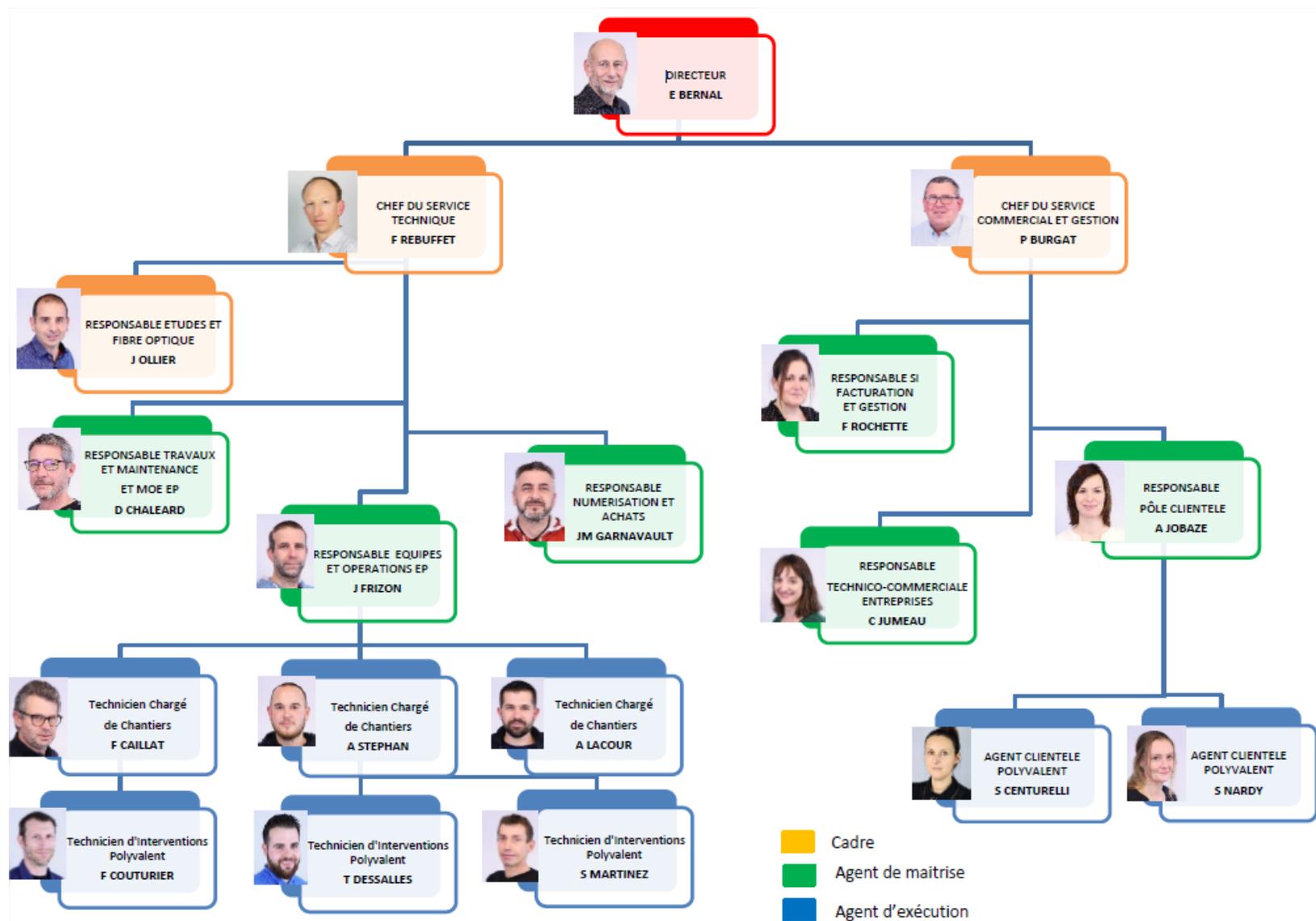
Tarifs
Réglementés
de vente



**Gestion du réseau de distribution,
Un métier technique de terrain**

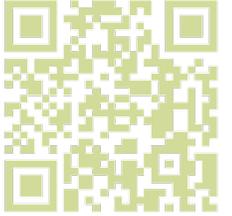
770 km de réseau
520 postes de transformation
12000 points de livraison





- Cadre
- Agent de maîtrise
- Agent d'exécution

Mise à jour : 30/10/2024



RAPPORT N°7 – PROJET DE PASSAGE EN SEML DE RSE

Un échange SIEA-RSE a été réalisé le 07/11/2024 concernant le passage en SEM de RSE :

- Une délibération de principe sera à adopter pour permettre à RSE de mener les démarches économiques et juridiques permettant d'établir le projet de passage en SEM. **Le choix du basculement effectif en SEM se posera ensuite** compte tenu du projet qui sera établi.
- Il a été convenu, lors de cet échange que **la part des partenaires privés ne dépassera pas les 20%**.
- Nécessité d'une organisation qui permet d'atteindre les objectifs à la fois du SIEA et de RSE. Le passage en SEM permettrait une meilleure représentativité du SIEA au conseil d'administration de RSE.
- L'intérêt du passage en SEM doit être fort aussi bien pour RSE que pour le SIEA. Une meilleure maîtrise de la fourniture en énergie pour nos communes en est le fil conducteur (énergie locale, coûts maîtrisés...).



Merci pour votre écoute